

Question écrite de M. Jean-Pierre Lyon, du 19 janvier 2000: «Parkings-habitants: quelle politique d'application?»

Faisant suite à des abus sur la possession d'une place de parc pour véhicule le long du parc Beaulieu, du 26 au 40, rue du Grand-Pré, quelle enquête a été menée sur l'attribution, car des locataires qui déménagent du secteur gardent leur place?

Le Conseil administratif a-t-il étudié une autre disposition dans certains secteurs en mettant les places en épi à la sortie du chemin Beaulieu?

Un point qu'il faut revoir: l'emplacement de la benne de la Voirie serait un avantage pour la réorganisation de ce secteur.